

Dakar, le 15 mai 2024

La Facilité Investissements pour l'emploi lance son 5^{ème} appel à propositions de projets au Sénégal

Les entreprises privées ainsi que les entités publiques et les organisations à but non lucratif peuvent solliciter des subventions pour leurs projets d'investissement. Tous les projets soutenus doivent créer des emplois qui permettent d'accéder au système de protection sociale.

La Facilité **Investissements pour l'emploi** (IFE) est un mécanisme d'investissement qui intervient dans huit pays partenaires en Afrique en vue d'appuyer la création d'emplois durables et de qualité dans le secteur privé. Les candidatures pour l'appel à propositions de projets au Sénégal peuvent être soumises en ligne (<https://smartme.adalia.fi/login/IFE>) **du 15 mai jusqu'au 1^{er} juillet 2024**. L'appel est accessible à tous les secteurs économiques. Les entreprises privées ainsi que les entités publiques et les organisations à but non lucratif peuvent y participer. Les propositions peuvent concerner aussi bien des initiatives purement privées que des projets d'infrastructures publiques. La Facilité IFE soutient les projets sélectionnés avec des **subventions de cofinancement allant de 650 000 euros à 5 millions d'euros par projet**.

L'appel à propositions de projets sollicite des candidatures pour quatre types de projets :

1. Projets à but non lucratif sans génération de revenus : Subvention jusqu'à 90 % de l'investissement.
2. Projets à but non lucratif avec génération de revenus : Subvention jusqu'à 75 % de l'investissement.
3. Projets à but lucratif, emplois créés au sein d'entités tierces : Subvention jusqu'à 35 % de l'investissement.
4. Projets à but lucratif, emplois créés au sein de l'entité du candidat : Subvention jusqu'à 25 % de l'investissement.

Il est essentiel que chaque projet contribue à la **création d'emplois durables dans le secteur privé** et que ces emplois donnent accès au **système de protection sociale**. Les chances d'obtenir une subvention augmentent si le projet contribue à promouvoir l'**emploi des femmes** ou à favoriser une **transition juste vers une économie respectueuse du climat**. L'IFE ne finance que des projets matures qui n'ont pas encore été lancés, et qui offrent des chances raisonnables de durabilité opérationnelle et financière. Les entreprises ainsi que les entités publiques et les organisations à but non lucratif peuvent soumettre leurs notes conceptuelles **du 15 mai à partir de 15h00 GMT jusqu'au 1^{er} juillet 2024 à 15h00 GMT**. Dans un premier temps, la Facilité effectuera une présélection parmi les notes conceptuelles soumises. Ensuite, les candidats présélectionnés seront invités à soumettre des propositions de projets plus détaillées qui feront par la suite l'objet d'une vérification diligente. Les candidats retenus se verront proposer un contrat de subvention.

Les candidats peuvent contacter le service d'assistance de l'IFE : assistance-ife@invest-for-jobs.com

Le **Guide d'instructions pour les candidats** est disponible dans notre Centre de téléchargement : invest-for-jobs.com/fr/centre-de-téléchargement

En cas de questions, veuillez consulter notre section FAQ invest-for-jobs.com/fr/ife-faq

Si vous ne trouvez pas les informations dont vous avez besoin, veuillez nous envoyer un message à cfp-ife.may2024@invest-for-jobs.com

La Facilité **Investissements pour l'emploi** est un mécanisme d'investissement créé par la KfW Banque de Développement dans le cadre de l'**Initiative spéciale « Emploi décent pour une transition juste »** du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). L'Initiative spéciale, qui opère sous la marque **Invest for Jobs**, entend créer, en coopération avec les entreprises, des emplois de qualité et améliorer les conditions de travail dans ses huit pays partenaires africains.

Pour des informations générales et d'autres informations sur les offres de soutien de l'Initiative spéciale : invest-for-jobs.com/fr/